

Le Maire de Saint Cyr en Val

À

Mesdames, Messieurs les élus :

- Adjoints au maire ;
- Conseillers municipaux délégués ;
- Conseillers municipaux.

À Saint Cyr en Val, affichée le 09 avril 2025

Dossier suivi par la Direction générale des services

✉ dgs@mairie-saintcyrenval.fr

Tél : 02 38 76 20 20

Objet : Convocation et ordre du jour de la séance du conseil municipal – 14 avril 2025

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT), je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra à la salle du conseil municipal en mairie annexe, **le lundi 14 avril 2025 à 18 h 15**. En application de l'article L. 2121-18 du code général des collectivités territoriales, les séances du conseil municipal sont publiques.

- ORDRE DU JOUR -

Conformément à l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance :

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2025 ;
3. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 mars 2025 ;
4. Compte-rendu des décisions prises par le Maire (articles L. 2122-22 et L.2122-23 du CGCT) ;

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

5. Organisation d'une consultation des électeurs sur le projet de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de la Croix des vallées ;

PATRIMOINE-AMÉNAGEMENT

6. Retrait de la délibération du 10 mars 2025 portant approbation du Compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) dans le cadre de l'opération de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de la Croix des vallées ;
7. Zone agricole protégée (ZAP) : Délimitation et validation du périmètre ;

FINANCES

8. Subvention à la section football de l'US St Cyr ;
9. Garantie d'emprunt à la SEML Résidences de l'Orléanais pour le financement de l'opération d'acquisition – amélioration de 4 logements situés 247 rue des Iris ;
10. Vote des taux des impôts directs locaux pour 2025 ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

11. Désignation des représentants de la commission Thalès ;
12. Renouvellement de la convention avec la Direction des systèmes d'information (DSI) d'Orléans Métropole ;
13. Cession de parcelles rue de la Chalotière – AH 294 et 295 ;
14. Cession de parcelles rue de la Chalotière – AH 296 ;

ENFANCE JEUNESSE

15. Réserve de places auprès de l'ALSH du BRGM ;

RESSOURCES HUMAINES

16. Recrutement en contrat d'engagement éducatif ;
17. Modalité de classement des animateurs recrutés par la voie contractuelle ;
18. Adhésion à la mission chômage du CDG 45 ;
19. Adhésion à la mission « conseil en organisation » du CDG 45 ;
20. Approbation du protocole du temps de travail ;
21. Modification du tableau des emplois ;

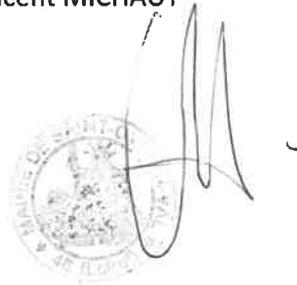
QUESTIONS ORALES

Cette convocation comportant l'ordre du jour ainsi que les projets de délibérations sont transmis par voie dématérialisée via i-delibRE. La salle du conseil municipal est équipée de connexion Wi-Fi pour vous permettre de consulter aisément les supports des sujets abordés en séance. En cas d'absence, vous pouvez donner procuration à un autre élu. Celle-ci devra être transmise au secrétariat général avant le début de la séance. Vous trouverez le formulaire de la procuration sur I-delibRE.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Vincent MICHAUT

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'VM', written over a circular official seal. The seal is faint and contains the text 'MUNICIPALITE DE SAINT-OMER' around the perimeter. The signature is written in a cursive style.